

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
CCAS CORNEILLA DE LA RIVIERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

Conseillers en exercice : 11

Conseillers Présents : 09

Procurations : 01

Convocation : 5 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Comité du CCAS régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur René LAVILLE, Président.

Présents : Mme BATAILLE Anne, Mme BALANGER Murielle, Mme CAMPOY Marina, Mme EL HOUR Hayat, M. LAVILLE René, Mme PAJOT Christine, Mme PROFFIT France, Mme REDO Fabienne et Mme SOLA Sylvie.

Absents : Mme DA COSTA Noria.

Procuration(s) : Mme BERGES Danielle donne procuration à Mme BATAILLE Anne.

Murielle BALANGER a été nommée secrétaire de séance.

004 / 2022 - OBJET : ADHESION UNION NATIONALE CCAS

Vu le projet d'adhésion à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale,

Sur le rapport de Madame la Vice-présidente, Madame Anne BATAILLE,

Il est proposé d'adhérer à l'UNCCAS afin de bénéficier de conseils juridiques, de guides d'actualité, d'expériences de l'action sociale, de partenariats ainsi que d'outils disponibles en ligne pour valoriser les actions de la politique sociale communale.

La cotisation est annuelle et s'élève à un montant forfaitaire de 73,00 €.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration accepte d'adhérer à l'UNCCAS pour une cotisation annuelle de 73,00 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

A Corneilla la Rivière,
Le 13 avril 2022,

Le Président,

René LAVILLE

Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20220412-042022-DE
Date de télétransmission : 26/04/2022
Date de réception préfecture : 26/04/2022

